



## **6<sup>ème</sup> GRAND PRIX DU GOLF DE MENNECY CHEVANNES 1 & 2 JUIN 2019**

### **REGLEMENT DE L'EPREUVE**

#### **Article 1 : Conditions de Participation**

- Tous joueurs, licenciés F.F.Golf et titulaires du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition, rentrant dans les limites d'index (index effectif à la date limite d'inscription).
- Les joueurs devront être à jour de leur droit de jeu Fédéral.
- Le Grand Prix est ouvert à des joueurs autres qu'amateurs, un classement séparé sera établi pour cette catégorie de joueurs.

#### **Article 2 : Formule de jeu**

- Stroke Play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

#### **Article 3 : Déroulement de l'Epreuve**

- Vendredi 31 Mai 2019 : entraînement (sur réservation).
- Samedi 1 juin 2019 : premier tour 18 trous.
- Dimanche 2 juin 2019 : deuxième tour 18 trous.

#### **Article 4 : Les Séries**

- Série Messieurs : index inférieur ou égal à 18.4      Marques de départs blanches.
- Série Dames : index inférieur ou égal à 24.4      Marques de départs bleues.

#### **Article 5 : Règles locales**

- Le règlement des compétitions fédérales et règles locales fédérales seront appliqués (Hard Card)

#### **Article 6 : Heures de départs**

- Le tirage des départs du 1<sup>er</sup> Tour sera fait dans l'ordre croissant des index, dames et messieurs séparément.
- Les départs du 2<sup>e</sup> tour seront établis dans l'ordre inverse des résultats du premier tour.
- Les heures de départs seront disponibles sur le site internet du golf et de la F.F.Golf : vendredi 31 Mai 2019 à 14h00.



### **Gaia Concept Mennechy Chevannes**

Chemin de l'Avenue – 91750 CHEVANNES  
Tél 01 64 99 88 74 – Fax : 01 64 99 88 67  
E-mail : legolfdechevannes@wanadoo.fr



#### **Article 7 : Droit d'inscription (journée d'entraînement incluse)**

- 80 € pour les joueurs de plus de 25 ans,
- 40 € pour les joueurs de plus de 25 ans abonnés d'un des golfs Gaia Concept,
- 40 € pour les joueurs de 19 à 25 ans,
- 30 € pour les joueurs de 18 ans et moins.

#### **Article 8 : Date limite des inscriptions**

- La date limite des inscriptions est fixée au **Mardi 21 mai 2019 à minuit** soit 10 jours avant l'épreuve.
- La liste définitive des joueurs participants est publiée le jeudi 23 mai 2019 à 10h00 soit 8 jours avant l'épreuve.
- En cas de scratches après la date de clôture, une liste d'attente sera établie.
- **Inscriptions et paiement UNIQUEMENT EN LIGNE** sur [www.golfdechevannes.fr](http://www.golfdechevannes.fr) onglet « **Grand prix 2019** ».

#### **Article 9 : Forfait**

- Le joueur pourra annuler sa participation jusqu'au jeudi 23 mai 2019 à 10h00. Dans cette hypothèse, les frais d'inscription lui seront remboursés avec une retenue de 5 € de frais.
- En cas d'annulation de participation au-delà de ce délai, les frais d'inscription restent dus, sauf motif justifié par des circonstances exceptionnelles (accident, maladie avec ordonnance, décès d'un proche ...) soumis à l'approbation du Comité de l'Epreuve.
- Tout joueur qui n'aurait pas réglé ses frais d'inscription sera refusé jusqu'à complet règlement des sommes dues.
- Le club sera tenu par les règlements fédéraux d'informer la Ligue de ces différents cas. Le joueur se verra refuser l'inscription à tout autre Grand Prix organisé au sein de la Ligue Ile de France.

#### **Article 10 : Limitation**

- Le nombre total d'inscriptions ne pourra dépasser 144 joueurs (dont : 33 dames, 14 pros et 14 wild cards)
- Si le champ des joueurs est trop important, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et les joueuses étrangers non licenciés en France classés dans les 1500 premiers du (W)WAGR, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou moins de 13 ans titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué précédemment.



### **Gaia Concept MenneCY Chevannes**

Chemin de l'Avenue – 91750 CHEVANNES  
Tél 01 64 99 88 74 – Fax : 01 64 99 88 67  
E-mail : [legolfdechevannes@wanadoo.fr](mailto:legolfdechevannes@wanadoo.fr)



#### **Article 11 : Certificat médical**

- Le certificat médical doit avoir été enregistré à la F.F.Golf à la date limite des inscriptions soit le mardi 21 mai 2019 à minuit, faute de quoi : l'inscription du joueur sera bloquée lors du contrôle des inscrits.
- Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

#### **Article 12 : Départage**

- En cas d'égalité pour la 1<sup>ère</sup> place à l'issue des 2 tours, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 10, 11, 17 et 18.
- Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous. Si l'égalité subsiste, les scores trou par trou en remontant (17<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, etc..) seront comparés.

#### **Article 13 : Prix**

- Série messieurs : les deux premiers seront primés.
- Série dames : les deux premières seront primées.

#### **Article 14 : Remise de Prix**

- Dimanche 2 juin 2019 au Club House, suivie d'un cocktail.

#### **Article 15 : Composition du Comité de l'Epreuve**

- Stéphane Imbertie (Directeur du Golf)
- Bernard Pierin (Arbitre)
- Christian Roman (Arbitre)
- Gilles Brandon (Président Association Sportive du Club et OEC)
- Guillaume Pescheux (Président Commission Sportive du club)

#### **Article 16 : Arbitres de l'Epreuve**

- **Bernard Pierin.**
- **Christian Roman.**



### **Gaia Concept Mennechy Chevannes**

Chemin de l'Avenue – 91750 CHEVANNES  
Tél 01 64 99 88 74 – Fax : 01 64 99 88 67  
E-mail : legolfdechevannes@wanadoo.fr